

P.V . de l'assemblée de l'école maternelle Catimini du 29 novembre 2018 à 19h30

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Solène Gendre présidente de l'association, salue l'assemblée au nom du Comité, lui souhaite la bienvenue et remercie les membres de leur présence.

Salutations particulières à Mme Dominique Haller Sobritz, conseillère communale d'Autigny, Madame Carmen Landölt Laübli, conseillère communale de Chénens et Mme Marianne Clerc, conseillère communale de Cottens.

Déroulement de la soirée :

1. Assemblée
2. Réunion des parents de la Maternelle et du Jardin d'enfants
3. Apéritif

2. Nomination de 2 scrutateurs :

Mme Laurent Ratzé et Monsieur Oder sont nommés scrutateurs

3. Approbation du PV de l'assemblée 2017

Le P.V. de la dernière assemblée générale 2017 est approuvé à mains levées et à l'unanimité.

4. Rapport de la présidente

Présentation de comité : Mme Valérie Tercier, secrétaire
M. Guillaume Gendre, caissier
Mme Isabelle Macheret, responsable de la facturation et des événements (1^{ère} représentante d'1 commune voisine)
Mme Solène Gendre, présidente
Mme Noémie Jacquiard, responsable des manifestations

Présentation des maîtresses : Mme Jocilene Pillonel maîtresse
Mme Sylvie Egger, auxiliaire d'éducation qui seconde Mme Pillonel

Comme vous le savez, Madame Laurence Fontana, notre maîtresse des groupes maternelle depuis 2012, nous a quitté à la fin de l'année scolaire, et c'est avec grand plaisir que Madame Jocilene Pillonel, notre maîtresse du groupe de jeux depuis la rentrée 2016, a repris également les deux groupes de maternelle.

Mme Sylvie Egger, auxiliaire d'éducation, seconde Madame Pillonel le mercredi pour le groupe de jeux mais également pour les groupes de maternelle à raison d'une fois par semaine.

Activités de l'association :

Travail avec les enfants

Durant l'année scolaire 2017-2018, l'association a accueilli au total de 29 enfants (6 de Chénens, 3 d'Autigny, 3 de Neyruz et 17 de Cottens) soit 12 enfants dans le groupe du lundi-jeudi sous la responsabilité de Laurence Fontana avec l'aide de Valérie Tercier et Sylvie Egger, 10 enfants dans le groupe du mardi-vendredi et 7 enfants dans le groupe de jeux sous la responsabilité de Mme Jocilene Pillonel avec l'aide de Mme Sylvie Egger.

Plusieurs manifestations ont rythmé l'année scolaire de Catimini :

D'abord, les enfants ont eu la visite de St Nicolas. Un goûter et des petits paquets leur ont été offerts. Nous tenons à remercier chaleureusement la boulangerie Marchon et Favre qui participe à cet événement chaque année en offrant les paquets aux enfants. Merci à St-Nicolas, alias Jean-Marie Miauton.

Pour Pâques, les enfants sont partis en train visiter l'exposition des poussins au musée d'histoire naturelle de Fribourg. Un grand merci aux parents et aux membres du Comité qui ont accompagné les enfants lors de cette sortie.

Les enfants du groupe de jeux ont eu la visite de la ferme Arbre-en-ciel de Cottens qui s'est déplacée dans nos locaux et ont ainsi pu découvrir les poussins, lapins et autres poules.

En guise de promenade scolaire, le groupe de jeux s'est rendu à la ferme « Arbre-en-Ciel » à Cottens pour une matinée de jeux et d'activités afin de découvrir une ferme pédagogique. Les enfants de la maternelle ont eu la chance de faire une course d'école au Zoo de Servion. Un tout grand merci à Béatrice Oberson qui a conduit le bus.

L'année scolaire s'est terminée par le traditionnel pic-nic de fin d'année organisé au terrain de football.

Année scolaire 2018 – 2019

Pour l'année scolaire 2018-2019, nous avons 25 inscriptions soit 7 enfants dans le groupe du lundi-jeudi, 9 enfants dans le groupe du mardi-jeudi et 9 enfants au jardin d'enfants les mercredi matin (6 Chénens, 3 Autigny, 1 Neyruz, 1 Massonens, 1 Lentigny et 13 Cottens).

Cette année encore, notre association poursuit sa collaboration avec les communes d'Autigny et de Chénens.

La Commune de Cottens nous alloue une subvention de frs 300.- par enfant du village et soutien notre association en payant la location de la salle de classe.

Les Communes d'Autigny et Chénens, subventionnent les familles de manière différente. Les parents de ces communes sont invités à prendre contact avec leur administration communale pour la demande de subvention. Le Comité remercie les communes pour leur soutien indispensable au bon fonctionnement de l'école maternelle.

Certaines familles ont reçu un rappel au début du mois d'octobre pour les cotisations de Septembre/octobre. Il s'agissait d'une erreur de notre part et le Comité tient à s'excuser pour cette erreur.

Nous vous remercions d'avance comme chaque année de respecter les dates de paiement des factures ou si besoin de prendre contact avec nous. Nous vous rappelons que le second rappel s'il est nécessaire vous sera facturé 5frs.

Le Comité tient également à préciser que ses membres sont des personnes bénévoles. Les membres qui ont des enfants scolarisés au sein de Catimini paient également la cotisation annuelle de CHF 30.—ainsi que les mêmes cotisations que tout le monde.

5. Comptes 2017-2018

Mme Solène Gendre passe la parole à M. Guillaume Gendre, caissier de l'Association.

Nous avons fait appel à la société GA Concept Sàrl pour l'établissement de notre bilan.

Pour l'année 2017-2017 les comptes présentent :

Un chiffre d'affaires de CHF 46'530.15 pour un total de charges de CHF 45'816.93.

L'exercice se termine avec un bénéfice de CHF 713.22

Le chiffre d'affaires se compose de CHF 39'390.00 de cotisations et de CHF 7'140.15 de dons et subventions.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Budget 2018-2019

Pour ce nouvel exercice le chiffre d'affaires budgété est inférieur à celui de l'exercice précédent car il y a moins d'enfants inscrits.

Les charges budgétées s'élèvent à CHF 35'400.00 pour l'exercice en cours.

Le bénéfice budgété s'élève à CHF 600.00 pour l'exercice en cours.

Le budget pour l'année 2018-2019 est approuvé à l'unanimité.

8. Démission et admission au sein du comité

Tout d'abord, c'est avec regret que le Comité a dû accepter la démission de notre maîtresse de maternelle Madame Laurence Fontana. Madame Fontana a fait vivre les groupes de maternelle pendant 8 ans. Le Comité la remercie chaleureusement pour tout le travail accompli avec nous durant toutes ces années.

Le comité est à la recherche de personnes souhaitant s'investir un peu dans notre association. En effet, les enfants de Mme Macheret et Mme Tercier ont quitté la maternelle depuis quelques années déjà, et même si le plaisir de travailler ensemble est toujours là, elles pensent avoir fait leur temps au sein de ce comité et souhaitent passer le flambeau afin de pouvoir s'investir dans d'autres associations.

Le travail du comité représente 3 comités annuels et une assemblée générale. Le rôle du comité est d'assurer le fonctionnement financier et administratif de la structure et de secondar les maitresses dans l'organisation des différentes manifestations

Il est vraiment important, pour le futur de l'Association, que de nouveaux parents concernés par le groupe de jeux et/ou la maternelle s'investissent.

9. Divers

Manifestations 2018-2019

Le 5 décembre aura lieu la traditionnelle St-Nicolas. Un mot d'informations a d'ores et déjà été transmis aux parents. Tous les enfants de Catimini participent ensemble à cette événement. Il n'est pas toujours simple de s'organiser. Si il devait y avoir un problème d'organisation, les maîtresses peuvent être contactées afin d'essayer de trouver une solution.

Le vendredi 5 avril, les enfants de la maternelle iront au Musée d'histoires naturelle pour découvrir les poussins. Il n'y aura donc pas classe le jeudi 4 avril.

Une animation sera organisée pour les enfants du groupe de jeux sur le thème des poussins en collaboration avec la ferme d'Arbre-en-Ciel.

Dans le courant du mois de mai, les enfants de la maternelle et du groupe de jeux iront en course d'école. Des informations plus précises seront transmises en temps voulu par l'intermédiaire des maîtresses.

Le traditionnel pic-nic de fin d'année aura lieu le 28 juin 2019.

Remerciements

Le Comité tient à remercier la paroisse de Cottens qui nous a offert une nouvelle moquette pour notre salle de classe.

Le Comité remercie également la Banque Raiffeisen qui nous a versé un don ainsi que la Loterie Romande qui a répondu favorablement à notre demande de subvention pour le renouvellement du matériel et mobilier de la classe.

Madame Haller sobtritz nous remercie pour le travail que nous fournissons qui est toujours profitable. Elle demande si nous avons des contacts avec l'école maternelle de la Souris Verte. A approfondir.

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt l'assemblée à 19h56.

Cottens, le 29 novembre 2018

Présidente
Solène Gendre

Secrétaire
Valérie Tercier